

Réunion d'automne de la Bibliothèque Sonore le 9 octobre 2025

Compte-rendu

Le matin

Un tour de table permet aux 23 bénévoles présents de se présenter : son activité au sein de la bibliothèque sonore, ses éventuelles questions.

Plusieurs sujets de réflexion sont proposés. Il avait été prévu de travailler par petits groupes, la majorité des participants préfère rester ensemble, car les sujets abordés intéressent tout le monde.

Circuit d'un livre audio dans une bibliothèque sonore

La présentation des étapes successives, du choix du livre à la mise à disposition pour les audio-lecteurs, est l'occasion d'apporter quelques précisions :

- **Choix du livre**

L'Adv bénéficie de l'exception au droit d'auteur, et peut donc enregistrer tous les livres édités en France, mais un même livre ne peut pas être enregistré plusieurs fois. Le choix du livre doit donc se faire en accord avec Marie-Paule. La consultation des « Suggestions d'enregistrements » sur le portail ADV (accessible après authentification) peut aider au choix.

- **Enregistrement**

L'enregistrement se fait chez le donneur de voix (pas de cabine d'enregistrement au local).

- **Vérification niveau 1**

Le Ddv envoie le livre à Marie Paule, qui le transmet à un vérificateur (contrôle du respect de la charte qualité et de la qualité du son). A Grenoble, les vérificateurs sont des bénévoles. A Lyon, des audio-lecteurs participent à la vérification (démarche intéressante, pas toujours facile dans la pratique pour recueillir les remarques de l'audio-lecteur).

- **Dernier niveau de vérification :**

Monique joue le rôle de « super-vérificateur », elle contrôle en particulier les caractéristiques techniques puis convertit le livre audio au format Daisy.

Ces deux étapes de vérification nécessitent souvent des allers-retours vérificateurs / Ddv avant d'atteindre le niveau de qualité souhaité. En cas de difficulté, il est possible de faire appel à l'équipe nationale.

- **Viennent ensuite la publication sur le portail et la création du livre dans le catalogue**

Le livre est alors disponible en téléchargement et/ ou sur Cd. Le donneur de voix en est informé.

Les donneurs de voix de Grenoble enregistrent chaque année une cinquantaine de titres.

Au niveau national, 200 livres sont ajoutés en moyenne chaque mois. Ces titres sont gravés sur Cd à la demande de nos audio-lecteurs (une centaine chaque année).

Les **nouveautés** sont mises en valeur :

- Sur le portail, la rubrique « Nouveautés » présente les livres enregistrés les 3 derniers mois

- A Grenoble, un « Cd des nouveautés » est enregistré par Claude chaque année. Il contient la présentation de tous les nouveaux livres (auteur, titre, résumé et numéro), et il est envoyé à tous les audio-lecteurs adultes. Il est aussi imprimé à la demande.

Questions, remarques :

- Peut-on enregistrer dans une **langue étrangère** ? Certains audio-lecteurs nous le demandent : pour l'instant, cela ne se pratique pas. Il faudra vérifier que l'exception au droit d'auteur s'applique.
- Est-il possible de lire un ouvrage à **plusieurs voix** : la charte qualité le déconseille, y compris pour les dialogues. Par contre, cela est possible pour certains types d'œuvres : nouvelles, théâtre, et très approprié aussi pour les revues.
- Les DDV aimeraient connaître le **nombre de sorties** d'un livre : cette information est accessible, moyennant une mise en forme des données. Voir si on pourrait diffuser cette information plus régulièrement (une ou deux fois / an).
- Pourrait-on informer nos **partenaires** de nos nouveautés : médiathèques, etc... : difficile à mettre en œuvre, est-ce pertinent ?
- Nous évoquons aussi l'idée d'une **lettre d'information** régulière, qui mettrait en valeur certaines nouveautés, les coups de cœur des bénévoles ou des audio-lecteurs...

Les spécificités du public Jeunesse et Scolaire :

Les audio-livres aident les jeunes **dans leur parcours scolaire, essentiellement à partir du collège.**

Un important travail de communication avec les établissements scolaires a permis une progression constante vers ce public, bien que l'on constate qu'il est difficile d'amener ces jeunes à la lecture plaisir.

Remercions les donateurs de voix et vérificateurs pour leur **réactivité** quand on nous demande d'enregistrer un livre qui n'est ni sur le portail national ni dans une autre Bibliothèque Sonore.

Proposition : nous faire connaître auprès des conseils départementaux des fédérations de parents d'élèves.

Communication :

Supports :

Présentation des supports de communication existants : flyers, marque-pages, plaquettes, affiches A3 ou A4, affichette plastifiée A5 à poser sur les boîtes à livres.

Tous ces supports sont à la disposition des bénévoles et des audio-lecteurs sur demande.

Médiathèques :

Un groupe de bénévoles travaille depuis un an environ à créer des liens avec les médiathèques de lecture publique.

Dans un premier temps, une cartographie des structures a été établie : établissements communaux, intercommunaux, départementaux, réseaux (328 bibliothèques ont été recensées)...

Un travail commencé en 2024 avec la médiathèque de Champ sur Drac (Lireaunoir), se poursuivra pendant le mois de l'accessibilité, en association avec le CCAS de la commune et un Service d'Accueil de Jour.

Des contacts ont été pris avec la bibliothèque du CEA.

Ce travail de « réseautage » s'appuie sur la participation de nombreux bénévoles. Il est indispensable, toujours à renouveler, mais prouve son efficacité : identifier lieux, et partenaires et proposer un service.

Finances :

La recherche de financements est également à mener régulièrement.

Permanences : mardi de 14h00 à 16h00, jeudi de 9h00 à 11h00

Siège social : 40 rue d'Aubigny - 69003 LYON - SIREN : N° 332 416 114 - Code APE 94.99Z –

RNA (Répertoire National des Associations) : N° W191002657 RUP (Reconnaissance d'Utilité Publique) : N° 68

Les financeurs « habituels » (département, région, état, communes) n'accordent plus de subventions de fonctionnement, mais se basent sur des réponses à « Appels à projet ».

Nous avons obtenu cette année un financement de la CPAM pour acquisition de Victors.

Les demandes auprès des Lions club se font plus par des demandes orales via le réseau personnel des membres.

Roland Theisse nous encourage à nous intéresser au mode de fonctionnement de chaque partenaire ; au-delà des élus, trouver le technicien qu'il faut convaincre.

Le nouveau plan comptable associatif permet la valorisation des heures de bénévolat

Pour la région, les Bibliothèques sonores « cochent » plusieurs cases : territoire couvert, culture, handicap.

Faire une demande pour une aide à la formation des bénévoles ? Autour du PLNA ?

Nouveau comité de gestion :

La **nouvelle équipe est élue à l'unanimité**. Monique Delaunois est notre nouvelle présidente.

Après-midi

Des bénévoles et des **audio-lecteurs** se joignent à nous.

C'est l'heure des bilans : **Elían Espagnol nous présente le bilan de ses 9 années de Présidence**.

Suivent les présentations des différents « secteurs ».

Les permanences

A ce jour, nous sommes à Grenoble 55 bénévoles, dont 22 donneurs de temps.

Les **permanences d'accueil** de nos audio-lecteurs se tiennent toujours le mardi après-midi et le jeudi matin, avec au minimum 2 bénévoles, souvent plus.

Le mardi matin se tient une **permanence non ouverte aux audio-lecteurs**. C'est un temps de travail : secrétariat, gestion du catalogue, contrôle des cd, préparation des opérations de communication, relations avec nos partenaires,...

Les services aux audiolecteurs

Nous comptons 964 audio-lecteurs, dont 154 adultes et 810 jeunes

Le catalogue de la Bs de Grenoble se compose d'environ 3500 livres, dont 150 nouveaux titres cette année : 100 proviennent d'autres Bs, 50 ont été enregistrés par les Ddv de Grenoble.

Le nombre de prêts est en hausse : en 2024, nous avons prêté plus de 3500 livres et 680 numéros de revues sous forme de Cd ; plus de 2000 livres ont été téléchargés.

Jeunesse

Les inscriptions et les échanges se font essentiellement par mail et par téléphone, souvent à l'heure du déjeuner ou en soirée, répartis du lundi au vendredi voire le samedi.

Le prêt aux enfants et aux jeunes se fait très majoritairement **par connexion sur le portail national**.

La **convention** renforce l'aide apportée par la BS, l'enregistrement des livres demandés par ces établissements devenant prioritaire. Actuellement **26 établissements scolaires sur plus de 200 ont signé une convention** avec la Bibliothèque sonore.

Renforcer les liens entre les différentes structures existantes, les familles et la bibliothèque sonore est au cœur de notre action.

Les donateurs de voix

Nous constatons une légère baisse du nombre de candidat donateurs de voix : 43 cette année.

Permanences : mardi de 14h00 à 16h00, jeudi de 9h00 à 11h00

Siège social : 40 rue d'Aubigny - 69003 LYON - SIREN : N° 332 416 114 - Code APE 94.99Z –

RNA (Répertoire National des Associations) : N° W191002657 RUP (Reconnaissance d'Utilité Publique) : N° 68

11 personnes ont été formées, 9 agréées et 2 ont concrétisé leur engagement en produisant un livre.

Le constat fait les années précédentes se vérifie :

- **Difficulté à fidéliser** les nouveaux donneurs de voix
- Baisse du nombre global de livres enregistrés

Notre équipe accompagne également les Donneurs de voix de la Bibliothèque Sonore de Barberaz.

Des animations durant le mois de l'accessibilité ont permis de nouer des liens avec des bibliothèques, grâce à une forte mobilisation des DDV, sur six dates et lieu.

Partant de ce constat, afin de mieux répondre aux besoins des bénévoles, une **permanence spécifique** est instaurée le **premier mardi du mois**, de 10 à 12 heures, pour un temps de partage agréable et constructif.

Financier

Nous remercions tous les acteurs qui nous aident, les audiolecteurs en premier lieu, les Lions Club de l'agglomération, la CPAM.

L'enregistrement des bulletins municipaux est également une source de financement importante : villes de Domène, Seyssins, Saint Quentin Fallavier, Métropole de Grenoble.

Malgré cela, l'année 2024 marque un déficit de 6000€, que nos réserves nous ont permis d'assumer.

Cependant, cela confirme que le **coût de location de notre local** impacte trop fortement nos moyens.

Actions pour mieux se faire connaître

Plusieurs actions ont été menées en 2024 : auprès des bibliothèques publiques, de la Médiathèque Départementale de l'Isère, de l'Université, du CEA.

Des animations ont été menées à Champ-sur-Drac, Allevard.

Parmi les actions à mener : cibler une population adulte, en particulier les CCAS et maisons de retraite.

L'après-midi se poursuit autour du **Prix Littéraire National de l'Audiolecture**.

22 audio-lecteurs de Grenoble ont participé au Jury de ce Prix, qui a été remis à Ruben Barrouk pour « Tout le bruit du Guéliz » lors du Congrès National de l'Association

Nous avons envoyé aux 22 membres de notre jury des extraits audio de cette cérémonie, pour leur faire partager un peu de l'émotion qui a traversé le public, émotion qui tient à la fois à la qualité du roman et à la personnalité de l'auteur, qui a séduit son auditoire.

Deux de nos donneurs de voix offrent de prolonger le plaisir, en lisant quelques passages du roman.

La rencontre se termine autour du verre de l'amitié.